

Alliance canadienne des organismes de réglementation de l'audiologie et de l'orthophonie

Notre engagement en faveur de la protection de la vie privée

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation en orthophonie et en audiologie (ACOROA/CAASPR) est la fédération nationale des organismes de réglementation de l'audiologie et de l'orthophonie au Canada. Le mandat de la CAASPR/ACOROA est de faciliter la collaboration nationale en matière de réglementation afin de faire progresser la pratique professionnelle de l'audiologie et de l'orthophonie au Canada. La CAASPR/ACOROA travaille avec les organismes de réglementation provinciaux pour déterminer si les candidats professionnels sont admissibles à l'examen canadien d'accès à la pratique (CETP).

La CAASPR/ACOROA s'engage à protéger la confidentialité de toutes les informations personnelles collectées et à ne partager de manière responsable que les informations nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

Qu'est-ce qu'une information personnelle ?

La CAASPR/AROCOA considère que les "renseignements personnels" sont toute information qui est particulière à une "personne identifiable". Les renseignements personnels identifiables comprennent, sans s'y limiter, le sexe, l'âge, l'adresse du domicile, le numéro de téléphone, les informations scolaires et la situation familiale. Veuillez noter que les informations professionnelles, telles que l'adresse et le numéro de téléphone professionnels, ne sont pas soumises aux mêmes exigences de protection de la vie privée.

Comment recueillons-nous vos informations personnelles ?

Dans le cadre de nos procédures de demande, vous devrez nous fournir vos informations personnelles. Dans certains cas, la CAASPR/ACOROA vous demandera votre consentement pour recueillir et/ou valider vos informations personnelles auprès d'organisations tierces. De plus, nous recueillons les résultats du programme de formation continue auprès de Speech-Language and Audiology Canada (SAC), l'organisme qui administre le programme de formation continue au nom de la CAASPR/ACOROA et des organismes de réglementation provinciaux.

Quels renseignements personnels la CAASPR recueillera-t-elle ?

La CAASPR(AROCOA vous demandera les informations suivantes afin de traiter votre demande et de déterminer votre admissibilité à l'examen national. Tout au long du processus, la CAASPR/AROCOA recueillera :

- Votre nom et vos coordonnées personnelles
- Les titres académiques (relevé(s) de notes officiel(s), diplôme(s), grade(s))
- Vos heures de stage clinique supervisé.
- Les preuves relatives à votre pratique (mise à niveau professionnelle et/ou informations sur l'emploi professionnel)
- Les résultats de l'évaluation de votre diplôme universitaire
- Les résultats des évaluations des compétences linguistiques
- Les résultats des examens du CETP

Pourquoi recueillons-nous vos informations personnelles ?

Les informations recueillies sont utilisées pour évaluer votre équivalence et votre éligibilité à passer l'examen CET. Vos informations seront également utilisées pour :

- Communiquer/partager des informations avec des tiers, lorsque vous avez donné votre consentement éclairé.
- Communiquer avec les évaluateurs d'équivalence

- Communiquer avec les organismes de réglementation provinciaux et le SAC pour l'admissibilité aux examens et aux inscriptions
- Traiter les paiements.
- Répondre à vos demandes de renseignements ou à vos enquêtes réglementaires.
- Produire des rapports de données statistiques globales non identifiables.
- Répondre aux demandes légales ou réglementaires liées à votre demande

Avec qui partageons-nous vos informations personnelles ?

La CAASPR/ACOROA a l'intention de partager les informations suivantes avec les régulateurs provinciaux et le Speech-language and Audiology Canada (SAC), l'agent chargé de l'examen.

- Votre nom, vos coordonnées personnelles et votre statut d'admissibilité seront communiqués au SAC
- Votre nom, vos coordonnées personnelles, toutes les preuves soumises, les rapports d'évaluation et les résultats du CET seront communiqués à l'agence (aux agences) de régulation compétente(s) chargée(s) de déterminer l'enregistrement.

Dans certains cas, la CAASPR/ACOROA peut exiger votre consentement pour partager vos informations personnelles avec d'autres organismes afin de valider vos informations et de déterminer votre admissibilité à l'examen.

Combien de temps conserverons-nous vos informations personnelles ?

La CAASPR/ACOROA conservera vos informations personnelles aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs pour lesquels les informations personnelles ont été collectées.

Quelles garanties la CAASPR/ACOROA a-t-elle mises en place pour protéger vos informations personnelles ?

La CAASPR/ACOROA a développé et déployé des stratégies de sécurité à multiples facettes pour assurer la sécurité et la protection des informations personnelles que vous avez recueillies. Pour protéger vos informations contre la perte, le vol, l'utilisation, l'accès, la divulgation ou la modification non autorisés, les mesures suivantes ont actuellement été mises en place:

- La CAASPR a défini des politiques de gestion des dossiers et de rétention.
- Les dossiers d'informations personnelles sont physiquement sécurisés sous clé, dans une installation canadienne sécurisée, et les dossiers électroniques sont protégés par un mot de passe.
- Les dossiers électroniques de renseignements personnels sont hébergés dans des serveurs canadiens sécurisés.
- Tous les dossiers de renseignements personnels sont traités uniquement par les personnes qui ont un besoin professionnel légitime d'y accéder ou de les utiliser.
- Les personnes qui ont accès à vos dossiers de renseignements personnels ont reçu une formation sur la protection de la vie privée, ont signé des accords de confidentialité stricts et comprennent leurs obligations professionnelles en matière de protection de la confidentialité de vos renseignements et dossiers personnels.
- Comme la CAASPR est une alliance d'organismes de réglementation provinciaux, nous sommes tenus d'adhérer et de nous conformer strictement aux normes fédérales et provinciales en matière de protection des renseignements personnels.
- Vos renseignements personnels et vos dossiers sont déchetés ou supprimés de tout matériel électronique avant leur élimination et leur destruction finales, lorsque la période de conservation des dossiers prend fin.

Comment obtenir des informations supplémentaires de la CAASPR concernant la protection des renseignements personnels ?

Si vous avez des questions concernant la collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels, ou des questions sur la façon d'accéder à vos renseignements personnels, vous pouvez contacter le responsable de la protection de la vie privée de la CAASPR/ACOROA à l'adresse suivante:

office@caaspr.ca